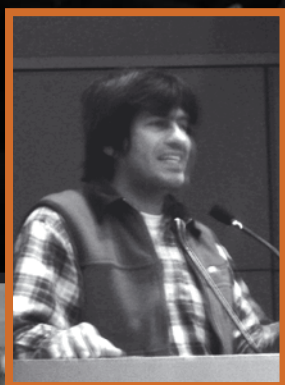


DOSSIER

48ème Congrès

Le débat est ouvert !



Assemblée Générale

16

Syndicats CGT des Industries Chimiques

mars 2006



Montreuil (93) - Salle du CCN CGT



SOMMAIRE

Orga 8

Objectif : 30 000 adhérents
à notre fédération pour imposer
d'autres choix !

International 16

20 et 21 janvier 2006 :
colloque international

Le 16 mars 2006

**Assemblée générale des syndicats
des industries chimiques**

Les belles plumes de l'énergie



Un numéro de 116 pages
8 euros

Envolée des prix du pétrole, épuisement à terme des réserves d'énergies fossiles, bouleversements climatiques, place du nucléaire et des énergies renouvelables, dérégulation.

Autant de données qui obligent à examiner d'une nouvelle manière la question énergétique, mais aussi le modèle de développement.

Thématiques prend part au débat avec une cinquantaine d'intervenants dont Alain Beltran, Georges Charpak, Michel Clerc, Denis Cohen, Xavier Compain, Benjamin Dessus, Jean-Pierre Favennec, Michel Gogail, Jocelyne Hacquemand, Frédéric Imbrecht, Albert Jacquard, Sabine Jossifort, Jean-François Jousset, Moncef Kaabi, Jean Laherrère, Marie-Claire Lamoure, Jean-Christophe Le Duigou, Jean-Philippe Martinez, Nasser Mansouri-Guilani, Christian Ngô, Gilles Ramstein, Eric Roulot, Alain Simon, Jean-Luc Wingert.

Bon de commande *Théma* Energie

code article: E0512T3

À retourner à *La Vie Ouvrière*

263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 49 88 68 50

Nom Prénom

Adresse

Code postal [][][][][] Ville

☐ Je commande n^{os} au prix de 8€

..... × 8€ =

☐ Je joins le chèque de ma commande, n°

Banque

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

L'avenir social, industriel : en danger !

Le Président Chirac, lors de sa présentation des vœux aux français pour 2006, a annoncé la couleur : "le gouvernement continuera sur la voie des réformes sociales".

Dans la foulée, son Premier ministre Dominique De Villepin, après la mise en place du Contrat Nouvelle Embauche (CNE) en septembre dernier, impose le Contrat Première Embauche (CPE) aux jeunes pour, soi-disant, régler le problème du chômage.

Tout le monde aura bien compris que le principal objectif est de mettre ces nouveaux salariés dans des situations de précarité permanente.

C'est dans ce cadre que, le 7 février 2006, l'ensemble des organisations syndicales avec les organisations étudiantes, appelle à manifester dans toute la France pour exiger le retrait immédiat de ces mesures néfastes pour le monde du travail.

Le 14 février 2006, dans la continuité du vote du 29 mai rejetant le Traité constitutionnel, doit être un moment fort de rassemblement et de mobilisation contre la directive Bolkestein qui est remise à l'ordre du jour et qui dérèglementerait une nouvelle fois le Code du Travail en imposant le principe du pays d'origine sur la législation.

C'est une autre Europe sociale au service des peuples qu'il nous faut et non au service du capital.

En ce début d'année, la question des salaires est également à l'ordre du jour dans nos entreprises, des accords, non négligeables, ont été signés chez Total, Exxon Mobil, Sanofi Aventis, mais pour beaucoup d'autres, nous sommes encore très loin du compte : le baril de pétrole qui ne cesse d'augmenter, l'exploitation de l'euro, les coûts de l'énergie qui n'arrêtent pas de grimper (première conséquence de la privatisation d'EDF), tout cela pèse sur la consommation des ménages et doit nous permettre d'élargir le champ d'intervention des salariés par les mobilisations.

Ce sont également des pans entiers de secteurs industriels qui "passent à la trappe tous les jours". 8 000 emplois supprimés en 2005 dans nos industries chimiques !

Stopper la casse, c'est possible et ce en travaillant sur des projets alternatifs portés par les salariés, à l'image de ceux de Poliméri dans l'Isère, qui s'opposent à la fermeture (inadmissible) du site alors que le groupe affiche des profits record.

Oui, d'autres solutions sont possibles !

Toutes ces questions seront au cœur des débats du 48ème Congrès Confédéral qui se déroulera à Lille du 24 au 28 avril 2006.

Plus que jamais, la question d'un syndicalisme de lutte de classes doit rester d'actualité face aux dinosaures du capital.

Le renforcement de la CGT passe aussi par une étape importante en 2006, la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT avec plus de 2 200 adhésions nouvelles pour 2005, est sur la bonne voie.

Voie du progrès social.

Voie du renforcement.

Voie de la lutte.

Ensemble, engageons-nous.

n°458

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Case 429 - 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 48 18 80 36

Fax : 01 48 18 80 35

<http://www.fnic.cgt.fr>

boîte aux lettres (e-mail) : fnic@cgt.fr

Directeur de la publication : J.-M. Petit

Commission paritaire n°0108S06355

Réalisation : Alliages - 01 41 98 37 97

Le débat est ouvert

Nous avons aujourd'hui dans le cadre du 48^{ème} congrès confédéral, connaissance de l'ensemble des syndicats de notre fédération qui y participeront. A fin janvier, la moitié de ces syndicats ont désigné leurs délégués.

Un travail reste à faire avec les syndicats retenus n'ayant pas, encore, désigné leur représentant. Le Comité Exécutif Fédéral lors de sa prochaine réunion qui se déroulera les 30 et 31 janvier à Lyon, relancera son plan de travail. Les noms de tous les délégués participant au Congrès doivent être connus pour le 10 février 2006.

Ensuite, nous pourrons entrer ensemble, dans les débats, pour mettre en réflexion tous les documents qui serviront de support au 48^{ème} congrès confédéral, en sachant que les délégués désignés seront invités au Comité Exécutif Fédéral du mois de mars, pour débattre ensemble.

Concernant notre fédération, nous sommes dans la dernière étape relative aux décisions du CCN pour l'organisation du 48^{ème} Congrès Confédéral CGT qui, pour mémoire, se

déroulera à Lille du 24 au 28 avril 2006.

Nous sommes aussi entrés dans la phase active des débats préparatoires à ce congrès, si attendu pour beaucoup, y compris au dehors de notre CGT.

Depuis mi-janvier, au travers des publications du Peuple, l'ensemble des syndicats est en possession des documents qui sont au cœur des débats et des décisions qui seront prises au 48^{ème} congrès :

- Document d'orientation qui propose 25 décisions au congrès.
- Résolution sur le nouveau système de répartition des cotisations.
- Rapport financier et rapport de la commission financière de contrôle.
- Rapport d'activités qui revient sur l'action de la CGT au cours des trois dernières années.

Ces documents qui ont un lien entre eux, doivent faire l'objet de débats larges, ouverts mais francs sur, non seulement, comment nous voulons la CGT, mais aussi et surtout, pour quoi faire nous la voulons !

Les délégués désignés par les syndicats retenus auront la charge d'impulser ce débat incontournable avec les syndicats qu'ils représenteront à Lille.

En ce sens, la direction fédérale a décidé d'un plan de travail qui vise à aider nos délégués pour mener ces débats, par le renfort d'un membre du CEF et par la création de fiches référentes, à partir des orientations fédérales, sur les principaux sujets soumis au vote du congrès.

Il convient donc que dans chacun de nos syndicats, on engage rapidement ce

travail de mise à disposition des documents, de débats et de positionnement au regard des enjeux posés.

Le 48^{ème} congrès de la CGT, c'est avant tout, le congrès des syndicats de la CGT, il est indispensable que partout, on participe à construire la CGT dont les salariés ont besoin au regard de la société dans laquelle on vit.

**Le 48^{ème} congrès,
cela nous regarde
Alors n'hésitons pas,
mêlons-nous en !**



Branches	Régions	Entreprises
Chimie	Alsace	CIBA SPECIALITES CHIMIQUES
Chimie	Aquitaine	SOFERTI BORDEAUX
Chimie	Aquitaine	ARKEMA LACQ
Chimie	Auvergne/Limousin	ADISSEO COMMENTRY
Caoutchouc	Auvergne/Limousin	MICHELIN CLERMONT FD
Caoutchouc	Bourgogne	MICHELIN BLANZY
Chimie	Bretagne	YVES ROCHER
Industrie Pharmaceutique	Centre	UL CHARTRES - NOVO
Caoutchouc	Centre	HUTCHINSON SNC CHALETTE
Industrie Pharmaceutique	Champagne/Ardenne	JOHNSON & JOHNSON SEZANNE
Plasturgie	Franche-Comté	SMOBY ARINTHOD
Chimie	Franche-Comté	SOLVAY TAVAU
Caoutchouc	Lorraine	CONTINENTAL PNEUS SNC
Chimie	Midi-Pyrénées/	ALCAN LANNEMEZAN
	Languedoc/Roussillon	COPENOR GIE DUNKERQUE
Chimie	Nord/Pas-de-Calais	CERESTAR FRANCE SA HAUBOURDIN
Plasturgie	Nord/Pas-de-Calais	SOTIRA 59 WASQUEHAL
Plasturgie	Nord/Pas-de-Calais	FAURECIA MARLES
Plasturgie	Basse-Normandie	ROVIP INDUST. ARGENTAN
Industrie Pharmaceutique	Haute-Normandie	GLAXO EVREUX
Chimie	Haute-Normandie	GDE PAROISSE RETR GD. QUEVILLY
Pétrole	Haute-Normandie	EXXON-MOBIL PJG ND. GRAVENCHON
Caoutchouc	Pays-de-Loire	TRELLEBORG AUTOMOTIVE 44
Navigation de Plaisance	Pays-de-Loire	BENETEAU SA
Chimie	Picardie	YVES ST LAURENT LASSIGNY
Chimie	Picardie	NOVODEC MOREUIL
Plasturgie	Poitou-Charentes	DEFI 22 AYTRE
Chimie	PACA	ARKEMA FOS
Chimie	PACA	SEPR LE PONTET
Pétrole	PACA	SHELL BERRE
Pétrole	PACA	BP SNC LAVERA
Chimie	Rhône-Alpes	ARKEMA JARRIE
Chimie	Rhône-Alpes	RHODIA RETRAITES ROUSSILLON
Chimie	Rhône-Alpes	GERFLOR 69
Chimie	Rhône-Alpes	RHODIA BELLE ETOILE
Chimie	Rhône-Alpes	UCAR SNC
Chimie	Ile-de-France	AIR LIQUIDE REG. PARISIENNE
Pétrole	Ile-de-France	TOTAL RAF. DE GRANDPUITS
Toutes Branches	Ile-de-France	SNICIC MONTREUIL



Objectif : 30 000 adhérents à notre fédération pour imposer d'autres choix !

Objectif, ambitieux mais néanmoins réaliste.

REALISTE, au regard des résultats que nous avons obtenus au niveau du renforcement durant l'année 2005. Comme l'indiquent les chiffres ci-dessous, la syndicalisation s'est effectuée tout au long de l'année, avec en moyenne 180 adhésions nouvelles par mois, et a été le fruit des efforts réalisés par un bon nombre de syndicats qui se sont engagés dans cette bataille, déterminante au regard des enjeux actuels.

Janvier	224	Juillet	1 300
Février	369	Août	1 590
Mars	751	Septembre	1 668
Avril	978	Octobre	1 853
Mai	1 175	Novembre	1 967
Juin	1 278	Décembre	2 176

Ainsi, pour 2005, à fin décembre, 254 syndicats avaient réglé 1413 FNI supplémentaires par rapport à 2004 et ce sont 2176 adhésions nouvelles qui ont été recensées depuis le 1er janvier 2005. Rappel : en 2001, nous en avons réalisé 1693, pour 2002 : 1210 et pour 2003 : 725 !

Fin décembre également (date à date par rapport à 2004) nous avons observé une avance de + 386 FNI, ce qui nous conforte dans l'idée que nos efforts de l'année 2005 ont porté leurs fruits.

Nous avons enrayé l'érosion de nos forces organisées et nous sommes revenus à une situation de reconquête.

Quelle a été l'évolution de la syndicalisation sur 10 ans ?

1995	+ 1.59%	1998	+ 0.33%	2001	+ 1.74%
1996	+ 1.34%	1999	+ 4.18%	2002	+ 0.03%
1997	+ 3.06%	2000	+ 1.94%	2003	- 3.24%
				2004	- 0.72%

2005, année de reconquête et donc un formidable encouragement pour aller plus loin en 2006 et contribuer à gagner le million d'adhérents à la CGT.

Que ce soit dans chaque syndicat ou au niveau de la fédération, chacun sait que les choses ne se font pas toute seule et que ce n'est qu'au prix de la volonté, de la persévérance et de la rigueur que nous sommes parvenus à ces résultats.

C'est donc sur cette voie qu'il faut progresser.

Avec volonté : à chaque moment de la vie du syndicat, nous devons nous poser la question du renforcement. L'adhésion encore plus qu'hier, n'est jamais spontanée, elle est le résultat de l'engagement dans l'action et dans les luttes, de l'amélioration de la qualité de notre vie syndicale, des débats avec les salariés sur la nécessité de construire un outil CGT pour les luttes et les succès.

Le rôle de chaque syndiqué : qui est le plus à même d'expliquer, que construire, ensemble, le syndicalisme dont chaque salarié a besoin, c'est l'affaire de tous, dans et hors de l'entreprise ?

A chaque moment, apportons les arguments pour aider à faire franchir le pas à des collègues ou des proches, afin qu'ils se syndiquent ou qu'ils contribuent à créer de nouveaux syndicats.

La situation sociale et politique actuelle, les attaques contre le monde du travail avec son lot de précarisation, de déréglementation, de casse de nos industries et de nos garanties collectives, offrent de multiples occasions de rappeler que la construction du rapport de forces passe forcément par le renforcement de la CGT.

Créer les conditions de la syndicalisation, améliorer notre organisation, c'est se donner les moyens de gagner et de repousser l'arbitraire et les injustices.

Avec rigueur : dans le fonctionnement, à tous les niveaux, du syndicat à la Fédération, c'est donc la question du renforcement qui doit être au centre de notre activité et non pas traitée de façon "annexe".

- les syndiqués se réunissent pour débattre de la situation et des initiatives de luttes,
- soient remis (si cela n'a pas encore été fait) les FNI 2006, ainsi que les premiers timbres,
- soit soldée au plus vite l'année 2005, toutes les instances de la CGT, réglées.



N° 458 - Février 2006 7 ●

NÉGOCIATIONS SALAIRES DANS LA BRANCHE PÉTROLE

**Ce n'est pas
dans les salons
que l'on obtiendra
satisfaction !**

Le 1^{er} décembre 2005, se sont tenues les négociations salariales de la branche Pétrole, entre la chambre patronale (UFIP) et les 5 organisations syndicales représentatives.

Ces négociations ont débouché sur un accord signé par toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGT.

Certains rétorqueront que cette situation n'est pas nouvelle, y compris avec des approches différentes. Pour les uns, les autres organisations syndicales sont toujours pressées de signer n'importe quoi, pour les autres, la CGT ne signe jamais rien !

En fait, la réalité est tout autre, car certes cet accord était insuffisant, notamment sur l'évolution des salaires minima au regard des 3 dernières années, ce qui a justifié la non signature de la CGT ; mais cet accord, disons-le sans ambiguïté, est le meilleur conclu depuis près de 20 ans !

En effet, cet accord de branche sur les salaires est étendu, ce qui n'était plus le cas depuis 1983 ! Ce qui signifie que son contenu sera appliqué à l'ensemble des salariés couverts par la Convention Collective du Pétrole. Concrètement, cet accord va s'appliquer à environ 40 000 salariés contre 20 000 lorsque les accords ne sont pas étendus ! Les salariés des petites entreprises vont enfin pouvoir apprécier les retombées de la négociation salariale de branche !

De plus, l'évolution de 2,5 % des minis, la revalorisation de 50 % des primes de panier, l'amélioration de la prime d'ancienneté, sont des réponses, certes partielles, aux besoins exprimés par les salariés.

Là encore, certains pourraient croire que la chambre patronale et les sociétés pétrolières étaient dans de "bonnes dispositions" ou que les négociations étaient d'une extrême qualité.

Et bien non, c'est ailleurs qu'il faut trouver les raisons de ce changement de cap du patronat de la branche Pétrole.

En effet, les actions des salariés développées tout au long de l'année 2005 et notamment les actions de groupe, ont fortement pesé sur ces négociations.

Rappelons-nous de l'action victorieuse des salariés de chez Total contre le travail gratuit du lundi de Pentecôte.

Rappelons-nous les actions des salariés du groupe ExxonMobil contre les restructurations en lien avec le projet Géo.

Rappelons-nous aussi, les actions des salariés du Pétrole dans le cadre des négociations salariales, fin 2004 et début 2005, dans la quasi-totalité des groupes et entreprises.

Indéniablement, ces actions n'ont pas été sans effet sur le comportement de l'UFIP lors des négociations salariales.

Mais, il est tout autant important de mesurer aussi le rôle et la place des salariés dans cette négociation, du fait de la démarche syndicale développée par la CGT et ses militants.

Pour bien comprendre et apprécier ce qui s'est passé en 2005, il convient de revenir en arrière.

Le 4 décembre 2002, se tenait la négociation salariale de branche et celle-ci débouchait sur un accord signé par la seule CFDT.



La délégation CGT faisait à nouveau le constat : "Les paritaires se suivent et se ressemblent" ; mais poussait aussi "un coup de gueule" dans le tract adressé aux salariés : "Il est grand temps de réagir avec tous ceux qui se sentent concernés par la sauvegarde de notre Convention Collective, ..."

Et c'est là que le déclic s'est produit, il y en avait assez des négociations de "salons parisiens", l'urgence de placer ces négociations sous le regard et le contrôle des salariés, devenait incontournable.

Mais, de l'objectif à la concrétisation, il faut avouer que les paroles ne suffisent pas et que les actes concrets, à partir d'objectifs clairs, réfléchis et décidés ensemble, étaient une dimension, un passage obligé.

Depuis 2002, on peut mesurer aujourd'hui le chemin parcouru. Même si nous avons encore besoin de poursuivre et de pousser la démarche, la réussite est au bout du chemin et les résultats des négociations 2005 en sont la démonstration.

En 2003, les négociations sont préparées dès septembre, la CGT lance le débat sur tous les sites et les propositions CGT sont soutenues par 2300 salariés (pétitions déposées à l'UFIP).

En 2004, la préparation des négociations est à nouveau à l'ordre du jour, dès septembre, les revendications sont affinées et les négociations du 2 décembre sont placées en direct avec les salariés (information des salariés aux relèves de quart, etc.)

Cette année, dès septembre, les militants CGT occupent le terrain et mettent en débat l'action de grève des salariés.

Le 9 novembre, les militants CGT des différents sites font le bilan et décident d'organiser une manifestation de militants le 1^{er} décembre, devant la salle de négociations et de tenir des réunions de personnel le 2 décembre.

Le 1^{er} décembre, la réunion se tient sous la pression de 200 militants provenant de 22 sites différents !

Aujourd'hui, on peut affirmer que les négociations salariales de la branche Pétrole ne se déroulent plus à "huis clos" dans les salons parisiens.

Au fil des ans, le regard, l'intervention des salariés et notamment celle des jeunes, se sont accentués et nul doute qu'en 2006, une nouvelle marche pourra être à nouveau franchie et pourquoi pas une grève nationale sur tous les sites pétroliers !

Au-delà du résultat sur le contenu des négociations, cette pratique syndicale, cette conception du rôle de la CGT et des salariés dans les négociations collectives, portent leurs fruits.

En effet, des jeunes par dizaines sont venus rejoindre les rangs de la CGT et prennent leur place dans notre Organisation.

Conjuguer débats, actions, succès et renforcement.... n'est ce pas une bonne démarche à poursuivre ?

NOËL DES PRIVÉS D'EMPLOI, DES SANS-PAPIERS, DANS LA RÉGION NORD/PAS-DE-CALAIS.

Le 14 décembre 2005, au foyer culturel de Loos Les Lille, une grande fête de solidarité et de convergences d'intérêts s'est tenue avec nos camarades privés d'emploi, nos frères de luttes sans-papiers, grâce à la volonté des organisations et associations fédératrices de ce projet à caractère devenu régional.

Nos camarades des syndicats de la région Nord/Pas-de-Calais ont répondu présents en tant que participants, mais aussi financièrement. La Fédération a elle aussi répondu présente à cette grande initiative, où plus d'une centaine d'enfants accompagnés de leurs familles, est repartie, à la fin de cette journée, avec les yeux porteurs d'espoirs.

Le collectif de la région tient à remercier particulièrement tous les acteurs de ce projet et, en premier lieu, nos camarades du syndicat des produits chimiques de Loos Les Lille pour nous avoir permis, dans le cadre de cette solidarité, d'être accueillis à leur propre Arbre de Noël. Bien sûr, rien n'aurait pu se faire sans la participation active de Cathy de Cewe Color, de Bruno de Labonord, de Lionel de Labonord, de Francesca et Arlette du syndicat Sotira 59.

Les dons financiers ont été particulièrement importants cette année, de la part des syndicats de PCL, Copenor, Sotira 59, Parole de Chômeurs, Faurecia Marles les Mines et Auchel, Plastic Omnium Bruay la Buissière, Nortène, Comité de luttes de Seclin, région métallurgie de Seclin, Cewe Color, Labonord, et bien sûr la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT.

Au-delà de cette initiative grandissante, il y a malheureusement la réalité. Chaque année, nous sommes confrontés à l'amplification réellement inacceptable des exclusions de centaines de milliers de travailleurs, de leurs familles, de leurs enfants.

Nous n'avons plus le droit de laisser faire quand ce modèle néo libéral continue de frapper nos familles, nos enfants ! Le gouvernement et le patronat ne répondent plus aux besoins de la population. Allons ensemble, allons chercher plus loin dans les poches des actionnaires, notre dû.

Merci encore pour tous les enfants.

*L'année 2006 doit être
une année de fortes luttes
rassembleuses pour le
monde du travail.*

GROUPE TOTAL : l'année 2005 s'est terminée dans un contexte de mobilisation.

En effet, les paritaires salaires dans les sociétés du groupe se sont déroulées sous le contrôle des salariés qui considèrent, à juste titre, que les profits réalisés par le groupe en cette année 2005 (1 milliard d'euros par mois) sont le résultat de leur travail, que l'on soit dans le pétrole, la chimie, le caoutchouc, ou tout autre filiale du groupe. Or, quand on mesure les résultats obtenus dans ces négociations, les disparités entre branches d'activités, entre sociétés du même groupe, sont importantes et inacceptables.

Branche pétrole : la CGT a obtenu sur ses revendications :

- 2,5 % avec un plancher de 70 €.
- Une prime de 1 500 € à 1 800 € hiérarchisée ($\leq$ à 3 000 € brut = 1 500 € de prime recommandation Villepin comprise).
- La prime d'ancienneté, 1 % par an, dès la fin de la 1^{ère} année (Coup de pouce aux jeunes embauchés).
- Revenu Minimum Annuel Garanti à 19495 (soit + 4 %) (Coup de pouce aux jeunes embauchés).

Mesures Complémentaires : loi Breton : suite à la demande des Organisations Syndicales, dont la CGT, la direction du groupe a attribué, le 9 décembre 2005, 15 % supplémentaires à la prime d'intéressement versée en 2005 au titre de l'exercice 2004 (environ 580 €).

La direction pérennise cette mesure selon des modalités qui restent à définir dans la future négociation pour les exercices 2006/2007/2008.

Indemnités Kilométriques de Transport (IKT, IKS, ITZ) : suite aux augmentations importantes des carburants, la direction est d'accord pour ouvrir une négociation afin de déterminer les règles de revalorisation de ces indemnités.

Problèmes liés au logement : face à nos argumentations concernant la place du logement dans la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, aggravée dans certaines zones géographiques par la pauvreté du marché locatif ou en accession à la propriété, la direction ouvre une négociation sur le sujet. Application de la prime de 1500/1800 € hiérarchisée : contrairement à celle de l'année dernière, la CGT a obtenu que les salariés partis en préretraite, postés au cours de l'année 2005, perçoivent au prorata, cette prime.

Concernant les retraités, la direction est d'accord pour appliquer le même principe sous réserve de légalité au regard de la mesure Villepin. (Signature de la CGT).

Total Petrochemicals : suite aux jours de grève à l'appel de la CGT seule, sur les sites Total Petrochemicals de Gonfreville et de Carling, la direction générale a admis la réouverture de négociations et a justifié sa décision au regard de la dégra-

dation du climat social, alors qu'elle avait pourtant annoncé le 14 décembre dernier au soir, que les dernières propositions salariales étaient ses ultimes propositions.

Vendredi 16 décembre à 13 h, il ressort :

- Le maintien des 2,1 % d'augmentation générale au 1^{er} janvier 2006, avec un talon de 40 €.
- Une prime de 200 € uniforme de la "loi Breton".
- Une prime de 1000 € uniforme dite "de Villepin" au 31 janvier 2006.
- Le passage à 600 € de la prime de vacances (au lieu de 560 €) avec un complément par enfant à charge de 60 €.

La direction générale a accepté de façon exceptionnelle (comme en 2005), de ne pas pratiquer d'abattement sur cette prime pour les salarié(e)s à temps partiel.

- Le Revenu Garanti Minimum Annuel est fixé à 18800 € pour un temps plein.

NB : Pour toucher les primes de 200 et 1 000 €, il faut avoir 2 mois d'ancienneté et être présent à l'effectif le jour du versement.

A l'issue de la négociation, la CGT a constaté, qu'une fois de plus, l'écart entre les salaires des pétrochimistes et ceux des pétroliers, va s'accroître. Dans de telles conditions, la CGT ne pourra valider la politique salariale de la direction.

FO a indiqué son refus de signer le protocole. La CGC et la CFTC ont indiqué qu'elles signeraient l'accord.

Si l'ensemble des salariés de la Société Total Petrochemicals va bénéficier des mesures 2006, c'est bien grâce à l'action des grévistes.

Société Argedis : (filiale de Total) stations service sur Autoroute.

La coordination des syndicats CGT de Total Petrochemicals tient à saluer la lutte des salariés en grève pour la défense de leurs salaires. Malgré les pressions des directions d'établissements, ils ont su, pour beaucoup, prendre les bonnes décisions, au bon moment.

- + 2,5 % sur les réels.
- 1200 € de prime.
- 13^{ème} mois.
- Signature de la CGT.

ARKEMA :

Les 3 Organisations Syndicales CFTD, CFE-CGC et CFTC, ont signé le protocole de négociation collective annuelle pour 2006. Seules la CGT et FO n'ont pas signé.

Rappel des principales mesures :

- Augmentation générale des salaires de + 2,1 % avec un plancher de 40 € au 01.01.2006.
- Prime de vacances portée à 600 € + 60 € par enfant à charge.
- Primes de 200 € (Breton) + 400 € (spin-off) soit 600 € versés en décembre 2005.
- Prime de 1000 € (spin-off) versée à la mise en Bourse d'Arkema.
- Evolution de la Prime de Poste : pour les salariés agents (avenant I), la prime de poste sera désormais calculée sur le coefficient 235 au lieu du 225. En outre, sur cette revendication essentiellement portée par la CGT, il a été obtenu la constitution d'un groupe "technique" paritaire qui examinera l'évolution de cette prime de poste. La première réunion se tiendra le 16 février prochain.

Bilan de la grève

Indiscutablement, cette action de portée exceptionnelle, aura marqué. Dès septembre, la CGT avait lancé l'idée d'une initiative forte et de grèves, le jour de la négociation annuelle sur les salaires (NAO). L'objectif était d'amener la direction générale à venir avec des dispositions plus consistantes sur les salaires que les autres années. Cette proposition CGT a fait son chemin et les résultats, bien que très insuffisants, sont à mettre au compte de la mobilisation large.

En effet, la caractéristique de cette grève est double : la quasi

totalité des sites de productions d'Arkema a été arrêtée, et ce, sans interruption depuis le 13 décembre (7 jours de manque à produire). Sans cette détermination des salariés, la direction n'aurait sans doute pas évolué dans ses propositions, comme elle l'a fait. De la même façon, les postés n'auraient pas obtenu le relèvement du calcul de la prime du k 225 au k 235 (pour les salariés Avenant I), ni le principe d'une négociation à venir. Tout comme le coup de pouce donné à la prime versée en mai soit + 400 €.

La devise du patronat est toujours d'actualité, diviser pour mieux régner. Total préfère répondre à la sollicitation de ses grands actionnaires qui exigent des taux de rentabilité sur capitaux investis exorbitants, n'hésitant pas pour cela à sacrifier des pans entiers d'activités jugées non rentables à leurs yeux dans l'immédiat, comme cela se déroule actuellement avec l'éclatement d'Atofina et l'entrée en Bourse de la nouvelle société Arkema en cette année 2006. Total préfère également arroser ces mêmes grands actionnaires, à travers sa politique de rachat d'actions (3,5 milliards d'euros dépensés en 2005 en rachats d'actions, 3,6 milliards en 2004, 4 milliards en 2003, 6,1 milliards en 2001).

Ces trois dernières années, le salaire moyen dans le groupe est en baisse de 8 %, la part des salaires dans la valeur ajoutée est de moins 4 points.

Le dividende versé a augmenté de 15 %, la part du cash-flow disponible distribué en dividendes, de + 10 points.

Il est grand temps d'inverser cette politique, à nous tous d'en être convaincus. Les multiples actions dans le groupe (chimie, pétrole, caoutchouc ainsi que certaines filiales) ont permis de peser sur le rapport de forces, incontournable en ce début d'année 2006, soyons persévérants dans cette démarche.

La situation dans nos branches

Afin de corriger cet état de fait, il a été décidé, environ une fois par an, de consacrer 4 pages de notre journal afin de faire le point sur l'actualité et l'activité de chacune de nos 12 branches.

Traditionnellement, la Voix des Industries Chimiques consacre une page à la situation dans nos branches en mettant en exergue les faits marquants dans telle ou telle branche. Cette approche permet de faire partager, voire de s'appuyer sur, les négociations qui se tiennent dans nos grandes branches traditionnelles mais elle passe aussi sous silence les réalités des plus petites.

Point 2005 par branche.

● Le Caoutchouc

L'année 2005 aura été marquée par des négociations "marathon" autour d'un projet, celui du patronat, concernant la formation professionnelle.

Une formation professionnelle complètement assujettie aux objectifs patronaux sans espace pour que les salariés y trouvent une revalorisation de leurs qualifications ou un droit à faire valoir leurs acquis professionnels.

Un accord a été signé au niveau de la CCN par les organisations FO, CGC et CFDT. La CGT a refusé de le signer, même si, tout au long des négociations, elle a contribué à faire modifier certains points.

L'inacceptable dans ce projet reste :

1. La possibilité pour le patronat de s'accaparer les 20 heures annuelles auxquelles a droit chaque salarié pour un projet personnel.
2. Le salarié sera soumis directement aux pressions de sa hiérarchie afin de lui faire signer son accord à donner ses 20 heures annuelles à sa direction.
3. Le salarié n'aura même pas le droit de se faire assister par un délégué lors de cette entrevue.

Au global, le patronat entend utiliser cet accord pour précariser la vie et l'avenir des salariés.

Autre point qui reste d'actualité, au niveau du projet patronal : s'attaquer à la prime d'ancienneté en la désindexant de l'évolution des salaires minima conventionnels.

Cette bataille doit être l'affaire de tous les salariés. Chaque syndiqué CGT doit agir pour faire partager à ses camarades de travail, les propositions de luttres de son organisation CGT.

Pour être plus nombreux, plus forts, il faut que chaque syndiqué apporte sa pierre à la construction du rapport de forces.

Bougeons-nous pour que ça change !

● La Chimie

Redynamiser la convention collective de la branche Chimie : une nécessité !

Si l'année 2005 a été celle durant laquelle les reculs sociaux et l'attaque contre les garanties collectives ont atteint des sommets au niveau national, en ligne avec le Medef, l'UIC a tenté d'imposer aux salariés de la branche son objectif de casse de la convention collective et plus particulièrement de la grille des salaires, grille qui constitue le socle incontournable de la CCN puisqu'elle détermine, à partir des qualifications, les classifications et les salaires afférents. En effet, 11 mois de réunions paritaires pour arriver à un constat d'échec et cela malgré l'intervention du Ministère. L'intransigeance de la chambre patronale relève de 2 constats :

- 1 - Les aspects idéologiques cités plus haut pour supprimer tout repère collectif aux salariés et faire baisser, ainsi, le coût du travail.
- 2 - Le manque de rapport de forces pour peser réellement sur le contenu des négociations, même si nous ne devons pas minimiser l'action du 19 septembre 2005 qui a permis de maintenir le "front syndical".

En tout état de cause, seul un rapport de forces conséquent modifiera les prétentions patronales, les négociations ne peuvent plus se tenir dans des salons entre "gens de bonne compagnie". Nous devons, les syndicats, les syndiqués, devenir acteurs et porteurs des revendications de la CGT, afin de construire une CCN synonyme de progrès social et porteuse des garanties individuelles et collectives pour les salariés.

2006 doit s'inscrire dans ces objectifs !

● La droguerie

Ensemble, construisons l'avenir !

L'Uniphar regroupe environ 450 entreprises et 12000 salariés provenant de 4 secteurs différents :

Facophar comprend des entreprises venant de secteurs du façonnage pharmaceutique, de la distribution pharmaceutique, des entreprises réalisant des études et tests et des entreprises réalisant de l'extraction végétale. (Cooper, Opodex, Aster, Solabia, etc.).

SFRL : les entreprises de ce secteur réalisent et commercialisent des réactifs de laboratoires et des tests prêts à l'emploi. (Roche, Biomerieux, Biorad, entre autres).

Suite page 12 ➡

SIMV regroupant les entreprises fabriquant des médicaments vétérinaires (Vetoquinol, Virbac, Francodex, Groupe Alcyon, Ceva, etc.)

Ansvadem : les entreprises de ce secteur s'occupent essentiellement de la distribution du médicament vétérinaire.

La plupart des entreprises d'Uniphar sont de petites entreprises comportant moins de cinquante salariés. De grandes entreprises sont néanmoins présentes dans cette branche et 60 % des salariés de la branche travaillent dans celles-ci.

Les patrons de ces entreprises pèsent d'un poids important dans les décisions de la branche.

Pour une partie importante des salariés, la branche constitue le seul endroit où sont négociés les avantages sociaux contenus dans la Convention Collective Nationale.

Depuis la fin de l'année 2005, l'ensemble des organisations syndicales, compte tenu des blocages permanents au niveau de la branche, a interpellé le Ministère du Travail afin que soit mise en place une commission paritaire mixte.

La fédération, avec les camarades participants aux réunions paritaires, a élaboré un 4 pages (disponible à la fédération) sur la situation de la branche en appelant au renforcement à la CGT.

Le 2 février sera décidé un Plan de Parrainage au niveau national.

● L'industrie Pharmaceutique

Le fait marquant des dernières négociations avec le Leem fût la résistance farouche des cinq organisations syndicales sur six, FO étant la 6^{ème} (rappelons que nous avons dans cette branche, le syndicat autonome UNSA en plus des cinq organisations syndicales nationales) contre une négociation sur les salaires minima annuels. A coup de bâton, avec l'aide du Ministère et de FO et ceci pendant 4 ans, ils ont tout essayé pour aboutir, malgré deux droits d'opposition contre cet accord. Une tentative de disloquer l'intersyndicale unie s'est faite jour.

Tout ceci en vain car, aujourd'hui, il n'y a toujours pas d'accord sur les salaires minima annuels et la résistance continue. Malgré tout, un accord sur les salaires minima mensuels fût signé, sans la CGT, car l'accord ne prévoyait aucun rattrapage de salaires des années précédentes, un groupe 1A revalorisé à 1225 euros sans répercussion sur les autres groupes de la grille.

Ceci a contribué à entamer le dialogue social dans cette branche, dialogue qui devient de plus en plus tendu...

L'industrie pharmaceutique (Leem) a mis au point une charte de la visite médicale sans concertation avec les organisations syndicales pour, soi-disant, rendre éthique cette profession. Soi-disant, car la charte n'est juridiquement pas contraignante, les dérives commerciales se font de plus belles, alors que ne ferait-on pas pour se donner bonne conscience !

L'accord sur la formation fût bouclé lors de cette année

2005 sans la signature de la CGT, le DIF posant problème puisque devant s'effectuer en dehors du temps de travail.

L'article 2 de la Convention Collective Nationale a été modifié concernant la définition du secteur d'un visiteur médical. Aucune entente sur le sujet avec la CGT. Il était important de définir en effet, ce qu'est un secteur géographique et surtout en cas de mobilité, ce que cela impliquait pour les salariés.

Malheureusement, le Leem s'appuie, pour faire passer tout ce qui l'arrange, sur des organisations syndicales peu scrupuleuses du bien des salariés. FO a la palme d'or. Mais la CGT continuera à œuvrer pour ramener les organisations syndicales sur ses positions et cela sans fléchir.

● Les instruments à Ecrire

2005 aura été identique à 2004. Malgré quatre réunions sur les salaires, la chambre patronale a refusé de répondre aux revendications des organisations syndicales, qui ne sont rien d'autre que la traduction des besoins des salariés.

La branche instruments à écrire était l'une des rares dont le 1^{er} coefficient démarrait au Smic. Face à l'augmentation du Smic du 1^{er} juillet 2005 qui a instauré l'harmonisation des différents Smic, les entreprises de la branche auraient dû augmenter les salaires d'environ 10 %. Pour répondre à cela et rester dans le cadre légal, la chambre patronale n'a fait d'autres propositions qu'un avenant dans lequel, elle proposait que pour calculer le salaire minima mensuel garanti, soient pris en compte les éléments de rémunération tels que le 13^{ème} mois, les bonus, primes annuelles, primes de poste et autres. Autrement dit, c'est l'annualisation qui est proposée dans la branche, assortie d'une augmentation de 0,5 % en juillet 2005 et de 1 % en janvier 2006.

Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales ont refusé cette proposition, qui mathématiquement, amène le 1^{er} salaire au Smic actuel, soit 10 % d'augmentation, mais qui ne sont que virtuel puisque rien que la prise en compte du 13^{ème} mois représente à elle seule plus de 8 %. Additionné au reste, c'est un marché de dupes qui est proposé, concrètement "c'est couper la queue du chat pour lui donner un morceau de viande".

Face à ce refus de la chambre patronale, les trois premiers coefficients se trouvent en dessous du Smic, les salariés de la branche instruments à écrire viennent ainsi rejoindre les 130 branches professionnelles qui ont des coefficients en dessous du Smic démolissant ainsi la colonne vertébrale des Conventions Collectives.

● Laboratoires d'Analyses Médicales

L'année 2005 restera une année marquée par la signature d'un accord sur le travail de nuit et du dimanche pour les salariés des Lam.

Si cet accord, qui vient d'être soumis à extension (à

ce jour, pas encore de réponse), s'applique dans les Lam, cela va contribuer à dégrader les conditions de travail de chacune et chacun. A-t-on réellement besoin de faire fonctionner les Lam les nuits et dimanches, en dehors des astreintes et des gardes ?

La CGT a répondu non !

Comment imposer d'autres choix quand on connaît toutes les difficultés du rapport de forces dans cette branche ?

Souvent, des syndiqués isolés, travaillant dans des petits laboratoires, n'ont peu ou pas de droits syndicaux. Cette branche regroupe des syndiqués éparpillés sur tout le territoire rencontrant d'énormes difficultés pour se réunir au niveau de la branche.

C'est pour remédier à ces difficultés que nous devons travailler pendant l'année 2006.

Bien sûr, syndicalement nous avons besoin de travailler sur le renforcement afin que des nouveaux camarades prennent toute leur place dans la CGT.

L'année 2006 doit nous servir de tremplin pour construire une nouvelle délégation pour les paritaires, afin de permettre un échange plus grand sur ce qui se passe dans les labos, pour construire des revendications pour les négociations de la convention collective, qui répondent aux attentes des salariés.

Cela va demander l'investissement de chacune et de chacun d'entre nous.

Si nous voulons gagner des droits nouveaux, nous devons nous mettre au travail **tous ensemble !**

● **Navigation de Plaisance**

Si le bilan des négociations pour 2005 ne fait pas état d'avancées significatives en matière de garanties pour les salariés, il aura fallu plusieurs paritaires pour imposer à la chambre patronale, après avoir entraîné les autres organisations syndicales, qu'il ne peut y avoir de discussions salariales avec des coefficients en dessous du Smic au 1^{er} juillet 2005.

Nous y sommes arrivés !!!

Si les 4 autres organisations syndicales ont signé un accord, la CGT ne peut se contenter de salaires au Smic, sans déroulement de carrière pour les salariés. C'est bien en partant des besoins que nous portons la revendication du 1^{er} coefficient à 1 400 euros, avec une réelle progression des échelons.

Pour 2006, l'enjeu des négociations est d'autant plus important, que nous entamons les discussions sur les propositions de la refonte de la convention collective. La réécriture, par la chambre patronale, ramène tous les articles au niveau du Code du Travail, sans tenir compte pour le moment des revendications des organisations syndicales.

Pour notre part, nous avons remis un document retraçant nos principales revendications (document envoyé dans tous les syndicats).

Il est bien clair que ce n'est pas les quatre camarades de la délégation CGT qui pourront contraindre la

chambre patronale à prendre en compte nos revendications.

L'enjeu est crucial, conserver et gagner des garanties collectives répondant aux besoins des salariés, ne pourra se faire que par une intervention massive des salariés !

Construire ce rapport de forces est de la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous.

Le gouvernement et le Medef s'activent pour casser le Code du Travail.

La convention collective sera la seule garantie pour tous les salariés et futurs salariés de la branche.

Prenons notre avenir en main et agissons !

● **Les Officines**

Le cafouillage fait loi, d'autant plus qu'une 4^{ème} organisation patronale vient troubler le jeu : UPSCO (Union des Syndicats de Pharmacies d'Officines) qui ne représente que 8.74 % des officines.

Les salaires dans cette branche sont bloqués, la chambre patronale se targuant du fait que son chiffre d'affaires est en baisse et qu'il n'y a aucune visibilité sur les mesures gouvernementales concernant l'assurance maladie. Malgré un tollé de la CGT, les trois chambres patronales campent sur leur position. Encore une fois, les salariés de cette branche vont payer l'attitude du patronat.

L'accord prévoyance a été signé en décembre 2005, un accord cadre et un accord non cadre, l'accord cadre étant plus favorable que l'accord non cadre, ce qui pose un problème en terme d'égalité.

Le droit syndical est, enfin, à l'ordre du jour, réclamé par la CGT depuis 2 ans. Les chambres patronales ne sachant comment s'y prendre, la CGT s'est proposée d'écrire le texte droit syndical et de le leur soumettre. Sujet important puisque les salariés d'officines faisant partie des instances représentatives n'ont quasiment aucun droit pour fonctionner.

Les chambres patronales uniquement animées par le contenu de leur porte-monnaie, faisaient fi du Code du Travail et des besoins des salariés. Problème difficile à résoudre tant la syndicalisation dans cette branche est difficile, salariés seuls et isolés dans de petites structures.

● **Le Pétrole**

L'intervention des salariés au cœur des enjeux.

L'année 2005 aura été particulièrement marquée par les négociations salariales qui se sont tenues le 1^{er} décembre. De part leurs résultats, leurs contenus, leur déroulement, ces négociations ont validé la démarche engagée d'informations, de débats, de définitions des revendications et d'interventions des salariés.

Mais, ce qui a pu être concrétisé sur les salaires doit devenir une démarche permanente sur l'ensemble des négociations de la branche.

La négociation "santé au travail" débutée le 11 mars 2004, arrive à son niveau critique. En effet, s'il a fallu 15 réunions pour traiter le domaine de la prévention, il nous faut maintenant contraindre l'UFIP à négocier aussi, la réparation et notamment la reconnaissance des maladies professionnelles dont celles en lien avec l'amiante.

Soyons clairs, il est important et urgent que tous nos syndicats CGT et les salariés se saisissent de ce dossier dont les enjeux sont considérables. N'avons-nous pas souvent écrit, et dit, que les salariés travaillent pour gagner leur vie et non pour la perdre ? Il convient de traduire nos paroles en actions.

En 2006, après les négociations "santé au travail" et la concrétisation d'un accord global "sécurité et santé au travail", doivent s'ouvrir des négociations sur la pénibilité.

Si les négociations nationales en cours sur le sujet sont d'une extrême importance et qu'il nous faut peser sur leur contenu, les négociations de branche nécessiteront que les salariés soient parties prenantes tout au long de celles-ci.

Comme on peut le voir, l'année 2006 sera chargée en dossiers lourds pour lesquels les intérêts des salariés sont directement engagés. A nous de faire le nécessaire pour que le progrès social soit au rendez-vous.

● La plasturgie

En 2005, nous avons été convoqués pour négocier 6 à 7 points dont : prévoyance, mise à la retraite à l'initiative de l'employeur, dialogue social, droit syndical, fonctionnement du paritarisme et de la politique salariale.

Notre délégation CGT avait mis en priorité sur l'année 2005, les points suivants: droits et libertés syndicales, salaires, emploi, fonctionnement et financement du paritarisme.

Nous avons dû faire savoir à la chambre patronale qu'en 2005, aucun des sujets abordés n'avait abouti.

Cet état de faits a été provoqué volontairement par la chambre patronale, puisque les patrons se sont contentés d'apprécier l'accord sur les classifications signé en 2004, d'ailleurs pas par la CGT et à juste titre.

Dès le 19 janvier 2006, nous leur avons d'ores et déjà fait savoir que, d'une part, des points importants seront à mettre en discussion en 2006, comme les droits et libertés syndicales, sachant que les droits de nos élus CGT sont bafoués et d'autre part, qu'il est hors de question, pour la CGT, de négocier des salaires par rapport au Smic.

Nous demandons des augmentations significatives pour l'ensemble des salariés. A cela, il faut ajouter la question de l'emploi et du développement de nos industries, nous exigeons l'arrêt de tous ces licenciements, ces délocalisations et ces fermetures, qui n'ont pour unique but que de faire toujours plus d'argent.

Camarades, c'est tous ensemble et dans la solidarité que nous allons faire changer les choses !

● Le négoce des prestations de service médico-techniques (Synalam)

C'est une branche qui se restructure avec une chambre patronale jeune et représentant les plus grosses entreprises dont Orkyn, Air Liquide santé et Vitalair.

Une chambre patronale qui a tout à apprendre. Un vaste chantier, la reconstruction de la convention collective inexistante avec différentes négociations en vue dont le temps de travail, les salaires, etc.

Un accord sur le paritarisme a été signé, quasiment rédigé par FO, que la CGT ne signera pas.

Une chambre patronale qui n'a pas l'habitude de fonctionner et qui est à la dérive. Sur les salaires, toutes les propositions CGT ont été rejetées, le calcul portait sur un rattrapage de 5 ans, ce qui représentait 15 % d'augmentation. Il n'y aura pas de signature CGT.

Il y a donc tout à construire et la CGT propose, lorsque cela est possible, une construction d'accord. Une proposition écrite CGT est toujours sur le bureau de la chambre patronale avant la négociation sur un sujet donné.

Il est aussi préférable de négocier sur un projet CGT que sur celui de la chambre patronale, les autres organisations syndicales étant inexistantes.

● La répartition pharmaceutique

La chambre patronale se permet tous les coups, sans aucun respect pour les organisations syndicales, des négociations difficiles, arbitrées par le Ministère pour la plupart.

Un accord sur la formation professionnelle est à la signature, dont les avancées au cours des négociations ne conviennent pas à la CGT notamment en matière de DIF (hors du temps de travail).

Le dialogue fût difficile dans la mesure où la plupart du temps, c'est un monologue.

Les négociations salaires bouclées en une journée, sans la présence de la CGT ni de la CGC.

Une négociation mixte ayant été demandée par ces deux organisations syndicales et rejetée d'un revers de manche par la chambre patronale et un représentant du Ministère à sa botte.

Ce camouflet fût inacceptable.

L'accord fût cependant signé par la CFDT, la CFTC et FO.

Les rémunérations minimales garanties prévues pour 2006 sont revalorisées de 1.5 % au 01.01.2006 et 1 % au 01.07.2006 sans rattrapage sur les pertes occasionnées durant ces dernières années.

Le 16 mars 2006 : assemblée générale des syndicats des industries chimiques

Face à cette situation, la participation de nos syndicats avec les salariés, dans les actions et les manifestations qui se sont tenues tout au long de l'année 2005, a montré ce que nous avons pu faire avancer, ce que nous avons pu éviter ou pas réussi à éviter. Dans sa grande majorité, on ne peut pas dire que l'année 2005 ait été une année de satisfaction des revendications des salariés, sauf à quelques exceptions près où des accords notamment sur les salaires ont été signés par la CGT suite au rapport de forces suffisamment important pour contraindre les patrons à en tenir compte.

En effet, le constat est cinglant, la casse organisée par les patrons de nos industries, s'est accélérée, sacrifiant des milliers de salariés qui sont venus grossir les rangs des demandeurs d'emploi, tout cela au nom de la rentabilité financière exigée par les actionnaires. Toujours au nom de cette même finalité du « tout pour le fric », les investissements matériels et de recherche nécessaires au bon fonctionnement de notre outil de travail sont réduits en dessous du strict minimum fragilisant du même coup l'ensemble de l'entreprise et/ou du groupe.

Dans la même logique, pour ceux à qui il reste "la chance" d'avoir un emploi, cela se traduit par des salaires minables, conséquences des politiques de réduction des coûts occasionnant un accroissement de la perte de pouvoir d'achat pour les familles et dans l'entreprise, une désorganisation du travail due au manque d'effectifs entraînant des conditions de travail catastrophiques mettant en péril la sécurité et la santé des salariés. Cette politique menée depuis des années, mais s'accéléralant aujourd'hui, mène tout droit l'ensemble de notre tissu industriel à une impasse, où la situation économique de la France deviendra catastrophique et réduira la majeure partie de la population à un état de pauvreté digne de la féodalité.

En ce sens, pour satisfaire les prétentions patronales, le gouvernement ne ménage pas ses efforts, les reculs sociaux vont bon train : remise en cause des garanties collectives (Code du Travail), de la protection sociale tant sur les besoins de santé que sur l'avenir des retraites, développement sans égal de la précarité entre autres des jeunes qui, de contrats en contrats, n'ont aucune garantie d'embauche, des salaires souvent inférieurs au Smic, sans aucune

Comme chaque année, la FNIC CGT tiendra son assemblée générale pour faire le point et l'analyse de la situation économique et sociale tant au niveau de la politique nationale conduite par le gouvernement, qu'au niveau de celle de nos entreprises.

perspective d'obtenir une vie décente digne de notre siècle, alors que dans le même temps ceux qui exploitent à outrance ces jeunes et ils sont nombreux, bénéficient d'exonération de cotisations sociales et de primes à l'emploi payées par les contribuables sans que pour cela le chômage baisse, sauf à radier des milliers de demandeurs d'emploi pour faire baisser artificiellement les statistiques. Non seulement des milliers de personnes sont dans des situations plus qu'aléatoires, mais de plus, sont mises au banc des accusés et traitées comme des parias rendus responsables de leur propre misère.

La liste pourrait être longue, malheureusement chacun d'entre nous peut en mesurer les effets directement ou indirectement.

Il n'est pas question de rendre le tableau plus noir qu'il ne l'est déjà, cela pourrait entraîner une résignation où la fatalité s'installerait car faute de perspectives nouvelles, la pensée dominante du grand capital serait la seule voix possible. Mais nous avons le devoir d'être lucides au regard des enjeux qui se présentent.

Non, nous ne nous résignerons pas à la casse industrielle, pas plus qu'aux reculs sociaux, même si le gouvernement annonce pour 2006, une politique d'austérité qui ne fait que réjouir le Medef et les tenants du retour à l'esclavage.

La fédération, avec ses syndicats, mettra tout en œuvre et c'est sa tâche, pour s'opposer aux patrons, au gouvernement, car nous ne défendons pas les mêmes intérêts, même si cela peut être une évidence pour certains.

Sans tomber dans une surestimation de nos capacités à mobiliser, l'année 2005 fût une année de luttes, parfois difficiles, mais à plusieurs reprises des milliers de salariés, de citoyens, se sont retrouvés dans la rue pour rejeter la politique ultra libérale que le gouvernement et le patronat entendent imposer et à cela les salariés de nos industries avec leurs syndicats y ont largement contribué.

L'Assemblée Générale du 16 mars 2006, à laquelle tous les syndicats composant la FNIC sont invités à participer, pour débattre, mais surtout et nous le souhaitons, aborder de manière offensive toutes les questions qui touchent au développement industriel, de l'emploi, des conditions de travail, des salaires, de la protection sociale, afin de donner de nouvelles perspectives d'avenir de progrès social, aux salariés.



20 et 21 janvier 2006 : colloque international organisé par la FNIC CGT sur l'avenir et le développement des industries pétrolières, pétrochimiques et chimiques.

S'inscrivant dans la continuité du travail engagé sur le devenir industriel, en lien avec la nécessité de créer des convergences au niveau international, la Fédération a organisé, dans les murs du Sénat, un colloque sur l'avenir et le développement de nos industries au niveau national, mais aussi planétaire.

Ce colloque s'est déroulé sur une journée et demie et a rassemblé environ 130 participants dans le cadre exceptionnel du Palais du Luxembourg.

Des délégations syndicales venues d'Irak, d'Inde, d'Egypte, d'Algérie, de Colombie, de Libye, de Belgique, ... des élus du Sénat, des représentants de grands groupes, des responsables d'autres Organisations Syndicales et des militants CGT provenant de plus de 50 syndicats CGT, ont largement débattu des enjeux que représentent nos industries.

Dès son allocution d'introduction, Jean-Michel Petit, secrétaire général de la FNIC CGT, précisait le contexte économique et politique, les thèmes et les questions essentielles qui se posent à l'ensemble du mouvement syndical international.

Une mondialisation sans frein, sans autre logique que celle de la valorisation du capital, porteuse de régression sociale et d'inégalités gigantesques dans l'accès aux ressources naturelles et notamment le pétrole.

Une mondialisation qui spolie les peuples, impose partout le "libéralisme", élargit les privatisations et généralise l'exploitation renforcée des salariés dans le monde entier.

Une mondialisation capitaliste, cause d'instabilités politiques, de reculs démocratiques, de conflits militaires régionaux, voire peut être un jour mondiaux.

Ce colloque s'est tenu dans d'excellentes conditions grâce notamment au soutien du Groupe Communiste Républicain et Citoyen et la collaboration du Cabinet Cidécos et du Groupe Sécafi Alpha.

Des thèmes aussi divers que :

- L'énergie et les questions géopolitiques et stratégiques.
- Les interactions entre l'énergie et l'environnement.
- Le poids de la rente pétrolière et la stratégie industrielle des groupes pétroliers.
- Le devenir et le développement des industries pétrolières et chimiques.
- La dérégulation/libéralisation des marchés de l'énergie.
- Les choix stratégiques des groupes pétroliers dans le domaine de l'énergie (gaz, cogénération, électricité, etc.).

Les débats riches ont mis en évidence que, quel que soit le continent, les stratégies des grands groupes pétroliers et pétrochimiques sont identiques et que les réponses passent par une réappropriation collective des ressources naturelles.

Mais, bien évidemment, les interventions des délégations internationales, d'une richesse formidable, ont aussi fait ressortir la question incontournable de la convergence d'actions et de luttes du syndicalisme sur l'ensemble de la planète, sans opposition des pays développés et pauvres, des pays du Nord et du Sud.

Sans aucun doute, ce colloque devra avoir des prolongements et la mise en place d'outils internationaux permettant de construire ce rapport de forces large, pour une autre logique que celle de la rentabilité financière maximum, devra être effective dans les prochaines semaines.

La fédération, en organisant ce colloque, s'est donnée l'ambition de contribuer à tracer de nouvelles perspectives, de nouvelles règles de vie et de droit, communes à tous les peuples, pour construire une alternative permettant une nouvelle organisation collective du monde.

C'est dans la même approche que début 2007, notre fédération organisera un colloque international sur l'avenir et le développement de la filière du Caoutchouc.

Débattre, décider, construire des actions sur les enjeux de nos industries et la réponse sociale aux besoins des salariés... un vaste chantier que la FNIC CGT est bien décidée à poursuivre.